

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Paris.

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél/Fax : 01 46 57 85 85

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 130 €

(l'inscription au congrès comprend les repas des vendredi et samedi midi)

Gratuit pour les internes

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)

➤ Renseignements sur le congrès :
au siège de l'U.S.P.

52 rue de Gallieni 92240 Malakoff

Tél/Fax : 01 46 57 85 85 - uspsy@free.fr

➤ contacts pendant le congrès
uniquement :

Martine Bourlier : 06 70 26 71 53

Fethi Brétel : 06 83 12 16 79

ARGUMENT

À l'heure de la pandémie de Covid-19 qui n'en finit pas, nous sommes toujours et sans cesse entravés dans nos vies : confinés, déconfinés, reconfinés, masqués, sous couvre-feu, privés de relations sociales, privés de convivialité, de toucher, de rencontres familiales, amicales, amoureuses.

Certains en paient le prix fort : les étudiants, les jeunes, les personnes âgées, les plus démunis. Ces derniers sont en plus privés d'accès aux soins, ont été touchés par une mortalité plus élevée que les autres et ont subi des conséquences socioéconomiques plus marquées.

Pendant ce temps-là, alors que le Ségur de la santé a été une farce, la destruction des hôpitaux se poursuit, les lits continuent de fermer et en psychiatrie, les rapports tombent les uns après les autres, préconisant d'aller toujours plus loin dans l'annihilation de la psychiatrie de secteur, épousant les propositions contenues dans la réforme du financement qui s'appliquera dès 2022.

L'introduction d'une dotation à l'activité va bouleverser les manières de travailler et laissera sur le côté les patients nécessitant des soins dans la durée. C'est la dictature de l'économie sur le soin qui est en marche.

À cette heure, les pratiques d'isolement et de contention, en augmentation croissante dans les unités d'hospitalisation, sont légitimement interrogées mais de façon bien cavalière par l'article 84 de la Loi de financement de la Sécurité sociale. Nous débattons dans ce congrès de ces situations de privation de liberté et leurs conséquences sur les patients et les professionnels.

Nous analyserons cet article 84 sur la contention, qui a le mérite d'introduire l'autorisation du juge des Libertés et de la Détention sur cette pratique, mais de façon facultative et ne résout en rien sa persistance.

Enfin nous débattons de la pente autoritaire sur laquelle s'est engagée le gouvernement par ses pratiques répressives et les lois liberticides qui s'accumulent sous couvert d'état d'urgence.

« Ce que révèle d'ores et déjà cette pandémie, c'est que la santé gratuite sans condition de revenu, de parcours ou de profession, notre Etat-providence ne sont pas des coûts ou des charges, mais des biens précieux, des atouts indispensables quand le destin frappe. Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché. »

Emmanuel Macron, 12 mars 2020

**36^e Congrès annuel
de l'** 

**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

**ROUEN
4, 5 et 6 juin 2021**

LES LIBERTES

Lieu du congrès :

Espace du Moineau-Centre Diocésain
41 route de Neufchâtel -76044 ROUEN

PROGRAMME

Vendredi 4 juin

9 heures : accueil

9 heures à 12 heures

Après une introduction par Delphine Glachant, discussion sur l'état des lieux des piquets de grève trois ans après les actions de 2018.

Présidée par Fethi Bretel

Invités : Les grévistes du Rouvray, du Havre, de la Psychiatrie Parisienne Unifiée, d'Amiens.

En présence des syndicats SUD et CGT

14 heures – 16 heures

Contention et isolement : quel vécu ?
Professionnels de la psychiatrie et usagers s'expriment.

Présidé par Pierre Paresys

Invités : Humapsy, Advocacy, le Fil
Conducteur Psy; Philippe Laville (LDH) et les grévistes de 2018.

20 heures – 22 h 30

« Et si on inventait une vraie démocratie sanitaire ? » Réunion ouverte en présence de Sandrine Deloche, pédopsychiatre et Evelyne Sire-Marine, magistrate.

Présidée par Pascal Boissel

Samedi 5 juin

10 heures – 12 h 30

Article 84 de la LFSS

Présidé par Claire Gekiere.

Invités : Jean Vignes (NSED), Le Fil
conducteur Psy

14 h 00– 17 heures

L'irresponsabilité pénale

Invitée : Sarah Massoud, secrétaire nationale
du Syndicat de la magistrature

Présidé par Jean-Pierre Martin

17 heures

Hommage à Alain Chabert

Dimanche 6 juin

10 heures à 13 heures

Vote des motions

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatres en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP forme avec le SMG l'Union Syndicale de la Médecine.
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SNPP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH) pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics et de Notre Santé en Danger (NSED)
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE est l'association scientifique de l'U. S. P.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.